

BULLETIN D'INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE

17 > 18

Renseignements

MEMBRES DE LA FAMILLE À INSCRIRE :

Civilité (M ^{me} /M ^{lle} /M.)	Nom	Prénom	Date de naissance	Profession ou autres statuts

Adresse complète du foyer : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Je soussigné(e) _____

autorise mon enfant à prendre des livres (et/ou CD/DVD/CD-ROM selon l'abonnement)
à la médiathèque et m'engage à rembourser tout document perdu ou détérioré.

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Le lecteur a pris connaissance du règlement intérieur.

Le :

Signature :

Cotisations

TARIFS DES COTISATIONS :

La carte « Médiathèque CAPI » vous permet d'emprunter des documents dans les 10 bibliothèques et médiathèques gérées par la CAPI.

Elle permet d'emprunter jusqu'à 15 livres, 4 CD, 2 DVD et 2 cédéroms sur l'ensemble du réseau pour une durée de 3 semaines.

Sur place, la consultation de documents et la recherche d'information sont gratuites pour tous.

Tarifs	Résidents CAPI	Hors CAPI
Jeune de moins de 18 ans (emprunt de livres)	Gratuit	Payant (voir multisupports)
Jeune de moins de 18 ans, multi-support *	3 €	5 €
Adulte multi-support *	12 €	25 €
Réduit multi-support *	5 €	10 €
Famille multi-support *	20 €	35 €

* les tarifs indiquant « multi-support » comprennent le prêt de livres, de disques, de vidéos et de documents numériques.

Infos Pratiques

PIÈCES NÉCESSAIRES POUR S'INSCRIRE :

Pour emprunter des documents, la carte de lecteur est indispensable. Elle est nominative et valable un an de date à date. La carte est délivrée sur présentation des documents suivants :

- pièce d'identité ;
- justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- autorisation parentale pour les moins de 14 ans ;
- justificatif de tarif réduit.

Toute perte de carte, tout changement de domicile doivent être signalés. Le prix de remplacement de la carte de lecteur est de 2 €.

RÈGLEMENTS DES COTISATIONS :

Où ? Directement à l'accueil de la bibliothèque ou médiathèque de votre choix, sur présentation de votre bulletin d'inscription et des pièces demandées (voir ci-dessus).

Comment ? Seuls les règlements par chèques ou espèces sont acceptés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Pour de plus amples informations sur l'emprunt, les services, les horaires d'ouvertures des bibliothèques et des médiathèques, etc, rendez-vous sur notre site internet : <http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr>.